

MINISTÈRE PUBLIC

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le Ministère public et la police neuchâteloise communiquent

Saisie de drogue dans les Montagnes neuchâteloises

Dimanche 29 octobre 2023, une importante saisie de Crystal a été réalisée. Un homme d'une septantaine d'années a été interpellé et placé en détention provisoire.

La police neuchâteloise a intercepté un automobiliste d'une septantaine d'années, domicilié hors canton. À cette occasion une importante quantité de Crystal ainsi qu'une somme conséquente d'argent liquide ont été découvertes dans son véhicule ainsi que lors de la perquisition de son domicile. Au total, 380 grammes nets de Crystal et plus de CHF 20'000.00 ont été découverts. La valeur marchande de cette saisie est estimée à CHF 75'000.00. Cet individu a été interpellé et conduit dans les locaux de la Police neuchâteloise pour être mis à la disposition du Ministère public qui s'est saisi de l'affaire.

Au terme de sa garde à vue, l'homme a été placé en détention provisoire. Il fait l'objet d'une instruction pénale pour des infractions graves à la loi sur les stupéfiants et bénéficie de la présomption d'innocence.

Le Crystal est une drogue particulièrement addictive qui provoque chez les consommateurs une très forte dépendance. Pour plus d'informations, les personnes concernées peuvent contacter l'association Addiction Neuchâtel : <https://www.addiction-neuchatel.ch/>

Contact :

Police neuchâteloise, secteur information et prévention, police.presse@ne.ch, tél. 032 889 90 00

Neuchâtel, le 2 novembre 2023